



## CAPD du 30 janvier 2014

Compte rendu intégral

Pour tout renseignement complémentaire,  
Contactez le SE-UNSA !  
05 45 38 28 44 / 06 95 42 22 04  
16@se-unsa.org

- déclaration préalable
- permutations
- magistère
- remplacement au 1er trimestre 2013/2014
- questions diverses

### **I- DECLARATION PREALABLE du Se-Unsa 16**

(cf au dessus)

#### **Réponses de l'IA**

**RASED** : L'IA rappelle la ventilation des +2 postes (1,5 pour plus de maîtres que de classe), +0,5 sur l'éducation prioritaire. La dotation des RASED pourrait se faire par mesure de carte scolaire. Une observation collective sur les situations spécifiques va être établie. Au regard de ses situations il n'est pas impossible d'envisager l'ouverture de postes en RASED.

**FORMATION** : le contingent des départs en formation n'est pas encore connu. Il concernera principalement les options D et F, ainsi qu'un départ en DDEAS. Les psychologues scolaires pourraient être recrutés sur titre. L'IA souhaiterait mettre en place des départs en formation pluriannuels afin de mettre en face des élèves des personnels formés.

**PERMUTATION** : le mécanisme est complexe en fonction des situations individuelles, départementales et académiques.

**LUTTE CONTRE LES PREJUGES** : l'IA rappelle que l'Ecole est une institution qui ne peut pas être mise en cause par des esprits malveillants. La théorie des genres n'existe pas. Collectivement l'Education Nationale doit présenter les objectifs et le respect de l'école laïque. L'IA nous informe que les écoles vont recevoir les chartes de la Laïcité. Il demande à ce que cette charte soit présentée solennellement lors du conseil d'école et surtout dans les écoles (auprès des parents d'élèves, élèves, municipalité...) où le sujet peut être sensible. Il préconise aussi à chaque enseignant de prévoir un temps pédagogique autour de cette charte.

**CARTE SCOLAIRE** : report de la carte scolaire après le 31 mars. Décalage du calendrier. Le 2<sup>ème</sup> mouvement devrait avoir lieu avant le 3 juillet.

#### **Le SE-Unsa 16 rappelle qu'il est nécessaire et indispensable d'ouvrir des postes option G.**

L'IA rappelle que les opérations de carte scolaire seront travaillées dans un esprit d'équilibre et d'équité.

### **II- PERMUTATIONS**

49 demandes dont 16 pour rapprochement de conjoint et 4 vœux liés.  
2 annulations.

Les demandes seront envoyées au ministère le 3 février prochain.

**Suite à l'intervention du SE-Unsa 16, un barème a été modifié à la hausse. Le Se-Unsa 16 a encore dénoncé la faible mobilité des personnels, qui engendre parfois de grandes difficultés économiques et familiales.**

### **II- M@GISTERE**

L'administration nous a présenté l'outil de formation à distance M@gistère. L'IA rappelle que ce dispositif, à l'ère du numérique, permet aux enseignants et aux élèves d'accéder à des ressources variées et d'entrer l'usage du numérique dans la culture professionnelle

9h de formation à distance sont prévues dans le cadre des animations pédagogiques. Dans un 1<sup>er</sup> temps, la priorité départementale est de former l'ensemble des enseignants à l'utilisation de ce portail, en présentiel. La quotité pour cette année scolaire sera moindre et adaptée aux personnels et aux lieux.

Cette année, il peut être proposé à certains enseignants d'entrer dans ce dispositif à titre expérimental.

En 2014-2015, l'organisation des modules de formation sera adaptée aux besoins des circonscriptions.

**Le SE-Unsa s'inquiète du calendrier de formation pour cette année scolaire : "serré". Le SE-Unsa demande un état des lieux des équipements dans les différentes écoles du département.**

**Il sera vigilant à préserver un équilibre entre le présentiel et la formation à distance.**

### **III- REMPLACEMENT AU 1<sup>er</sup> TRIMESTRE 2013/2014**

117 brigades sur le département. Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, 34% des personnels doivent récupérer des heures. 22% des personnels doivent des heures. 43% ne doivent rien. 1/3 des brigades ont été amenées à dépasser leurs ORS. Après un travail fait avec les services juridiques du rectorat, les IEN et les secrétaires, un document de couverture administrative sera fourni aux brigades.

Au 20/01/14, 1/3 des heures ont été récupérées.

### **AUTRES**

1 exeat au 1<sup>er</sup> janvier – 1 inéat au 1<sup>er</sup> février.

Avancement : **Le SE-Unsa a permis la régularisation d'une promotion, engendrant ainsi un passage au 8<sup>ème</sup> échelon pour un autre collègue.**

Remboursement des services partagés : il reste à payer 1046€.

### **IV- QUESTIONS DIVERSES**

#### **DEPART EN STAGE CAPA-SH ET PSYCHOLOGUE SCOLAIRE**

Départs prioritaires prévus pour les options D et F, DDEAS.

#### **CONGE DE FORMATION PROFESSIONNELLE**

Le contingent est de 30 mois. Les demandes devront être faites avant le 15 mai 2014.

#### **CONFERENCES PEDAGOGIQUES**

Les animations pédagogiques peuvent se dérouler les mercredis après-midi selon les souhaits des équipes et en lien avec l'IEN de circonscription.

Les frais de déplacement sont prévus pour toute animation pédagogique.

#### **NOUVEAUX PROGRAMMES MATERNELLE**

Le plan d'animation 2014-2015 intégrera cette dimension (3h ou 6h) ; rien n'est encore établi.

#### **MAT**

L'administration admet le "bug" en matière de communication auprès des MAT. Elle rappelle que les informations arrivent sur la boîte professionnelle.

Il ne s'agit en aucun cas d'évaluer les stagiaires mais de dire sous quel axe les stagiaires ont travaillé et ce qui aurait pu poser problème.